



Décembre 2023

Pour affichage

Info flash

Concernant le salaire du mois de décembre, il semblerait que la trésorerie ait prévu son versement en date du 20 décembre.

Les salaires seraient dans ce cas sur les comptes les 21 ou 22 décembre selon les banques.



Nous profitons du présent tract pour vous souhaiter d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année.

Nous serons présents physiquement entre la période du 27 décembre au 5 janvier 2024 entre 9 h00 et 12 h00.

La permanence téléphonique sera assurée en continuité durant toute cette période...

